

croissance
démocrate

LIVRE BLANC



Année de publication | 2018

LA REVOLUTION HUMANISTE



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
UNE TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE	4
DES NOUVELLES FRACTURES SOCIALES.....	5
UNE CRISE DU MODELE EUROPEEN	6
UNE CRISE DU MODELE FRANCAIS.....	10
REFORMER LE SECTEUR PUBLIC.....	13
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE VIA LES GRANDES METROPOLES	14
UNE NOUVEAU PARTAGE DES COMPETENCES TERRITORIALES.....	15
UNE NOUVELLE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	16
MODERNISER NOTRE APPAREIL PRODUCTIF.....	18
UN SMALL BUSINESS ACT.....	19
INVESTIR DANS NOTRE ESPACE MARITIME	23
INVESTIR DANS L’HUMAIN : LA REVOLUTION HUMANISTE.....	25
UNE FISCALITE PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE	33
LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET SOCIALE.....	35
RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPEENNE	37
EN CONCLUSION : NOS PROPOSITIONS.....	41



INTRODUCTION

CROISSANCE DEMOCRATE est un club de réflexion travaillant sur des problématiques économiques, sociales, politiques, environnementales et éthiques, regroupant des citoyens européens partageant des valeurs libérales, sociales et fédéralistes européennes.

CROISSANCE DEMOCRATE est un *think tank*, lieu de partage et réflexion ouverts à l'ensemble des citoyens de sensibilité humaniste et fédéraliste européenne, proches des différents partis politiques partageant les valeurs centristes.

CROISSANCE DEMOCRATE a été créé début 2013 par une équipe de dirigeants et de cadres d'entreprises, souhaitant mettre l'économie entrepreneuriale et les questions sociales au centre de la stratégie de redressement de l'économie française.

Notre finalité est de participer à l'élaboration d'un projet politique permettant de recréer les conditions favorisant la croissance dans une France ancrée au sein de l'Union Européenne. Ce retour à la croissance ne peut se faire que par le débat démocratique.

CROISSANCE DEMOCRATE alimente ce débat par une série de propositions concrètes, qui seront présentées avant les échéances de 2022 aux différentes formations politiques défendant des valeurs centristes.

Ce document intitulé *Livre Blanc* a comme objet de présenter un premier diagnostic des problématiques économiques, sociales, environnementales, démocratiques et des premières propositions.

Ce travail a été alimenté par les comptes rendus des différents dîner débats organisés depuis Septembre 2013 et par le travail des membres de la Commission Projet de CROISSANCE DEMOCRATE.



UNE TROISIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE

L'économie mondiale a connu depuis 1780 trois révolutions industrielles basées sur des évolutions technologiques : une première révolution industrielle grâce à la maîtrise de la technologie de la machine à vapeur, une deuxième révolution industrielle grâce à la maîtrise de l'électricité à partir de la fin du XIXème siècle puis enfin à partir des années 80 la troisième révolution technologique en cours grâce à l'informatique, les technologies de l'information et de la communication et dans leur prolongement les biotechnologies et la cybernétique.

Ces différentes révolutions industrielles, qui ont permis de multiplier par 20 le niveau de vie et par 3 l'espérance de vie, ont engendré des mutations économiques et politiques majeures.

Cette troisième révolution industrielle se différencie des précédentes par des cycles d'innovation beaucoup plus courts et moins intenses en capital. Les géants actuels de l'Internet (Google, Apple, Facebook, Amazon) ont supplanté des géants de l'informatique comme IBM en quelques années avec une intensité capitaliste beaucoup plus faible que n'avait pas nécessitée l'émergence des géants des industries de l'acier ou du pétrole dans les révolutions précédentes.

Les progrès des technologies en cours et à venir se font de plus en plus rapides et profonds. Les innovations en cours dans le domaine des biotechnologies et de la cybernétique peuvent créer une nouvelle forme d'humanité avec la transhumanisme et pourraient avec l'Intelligence Artificiel aboutir à la suprématie de la Machine sur l'Homme.

La mondialisation des économies, l'augmentation des échanges économiques et l'interconnexion des systèmes financiers rendent le pilotage des économies de plus en plus difficile. Une crise financière mondiale peut être déclenchée dans n'importe quelle partie du monde, à n'importe quel moment, avec des conséquences pour l'ensemble des économies nationales. D'où un discrédit de la parole politique. Les programmes politiques deviennent de plus en plus difficiles à respecter.

Enfin, cette révolution technologique se produit dans un contexte de crise environnementale marquée par le réchauffement climatique et la baisse des



ressources naturelles de la planète. L'augmentation de la population mondiale, 7,5 milliards de personnes en 2018, 9.8 milliards en 2050, 11,2 milliards en 2100, en projection moyenne, va rendre de plus en plus difficile l'accès aux ressources naturelles comme l'eau ou la nourriture dans un contexte de réchauffement du climat. Elle va aussi accentuer la problématique de traitement des déchets et augmenter la nécessité d'une économie circulaire.

Les océans qui couvrent 75% de la superficie du globe constituent en dehors des eaux territoriales une zone de non-droit permettant tous les excès. Ils font ainsi l'objet de la surpêche sans gestion globale de la population de poissons. Ils sont de plus en plus pollués par l'activité humaine du fait des rejets depuis les côtes aboutissant par exemple à l'apparition d'*un sixième continent* au milieu de l'Océan Pacifique à base de déchets plastiques. **L'exploitation des sous-sols et des ressources maritimes constitue une solution majeure aux crises à venir.**

DES NOUVELLES FRACTURES SOCIALES

La révolution technologique en cours crée aussi de nouvelles fractures sociales. Pour certains économistes, ces évolutions technologiques génèrent **une baisse tendancielle des taux de croissance économique dans les pays développés et rendent cette croissance économique de moins en moins créatrice d'emplois.**

Les emplois créés sont de plus en plus qualifiés. La fracture sociale se fait ainsi de plus en plus sur la qualification et l'accès aux marchés internationaux.

Sur l'ensemble des pays développés, se crée ainsi un fossé croissant entre, d'une part, ceux qui, qualifiés, travaillent dans les grandes métropoles, ont accès à la connaissance, sont mobiles à l'international et travaillent avec des acteurs économiques à l'étranger et, d'autre part, ceux qui vivent dans des zones péri-urbaines et rurales, qui ne sont pas mobiles et ne sont pas connectés à l'économie mondialisée ou ceux qui vivent en banlieue n'ont pas accès à l'éducation et à des emplois qualifiés. Les banlieues restent les zones d'accueil des populations migrantes fuyant leur pays d'origine pour des raisons économiques ou politiques. La crise écologique va amplifier ces mouvements migratoires avec une problématique croissante d'intégration.



Dans l'ensemble des pays développés, ces nouvelles fractures sociales sont en grande partie à l'origine de la montée des mouvements politiques prônant des politiques isolationnistes et protectionnistes s'appuyant sur le nationalisme et le rejet de l'étranger et s'adressant aux citoyens vivant dans les zones péri-urbaines et rurales.

UNE CRISE DU MODELE EUROPEEN

La montée des populismes en Europe s'appuie aussi sur une crise profonde de la construction européenne.

Rejet de la constitution européenne en 2005, crise financière de 2008, crise financière de 2011 sur fond de crise grecque, plans d'austérité grecs, espagnols et portugais, crise migratoire sous la pression des migrants venant aujourd'hui pour l'essentiel d'Afrique, départ du Royaume Uni ou Brexit, autant de chocs pour l'Union Européenne (UE). Il faut dire que cette UE est passée de 1953 à aujourd'hui de 6 à 28 pays membres. Elle est aussi victime de son succès.

L'Europe voulu par les pères fondateurs est aujourd'hui en perte de repères. Le mouvement d'intégration initié dans l'après-guerre est aujourd'hui contesté par une partie importante des citoyens séduits par les thèses souverainistes. Dénonciation de la dérive bureaucratique de la Commission Européenne, d'un ultra-libéralisme ne nous protégeant pas de la concurrence déloyale venue d'Asie, de l'Euro fort qui assurerait l'hégémonie de l'industrie allemande et aurait causer une perte de notre pouvoir d'achat, de politiques économiques d'austérité asphyxiant nos économies, soumission aux forces de l'argent, absence de contrôle démocratiques, absence de leadership, absence de politique sociale, alignement stratégique avec les Etats Unis. Autant de maux, signes d'une crise profonde.

Malgré cela, selon l'Eurobaromètre publié en avril 2018, **les citoyens de l'Union européenne jugent positive, l'appartenance de leur pays à l'UE.** Deux tiers des Européens, 55 % des Français interrogés, sont ainsi convaincus des bénéfices de l'adhésion de leur pays à l'UE. Il s'agit là du plus haut score enregistré depuis 1983. C'est également la première fois que les Européens considèrent à 48 %, 49 % dans l'Hexagone, que leur voix compte au sein de l'UE.



Selon une autre étude commandée par la Commission Européenne en 2016, **les citoyens européens et parmi eux les Français oscillent majoritairement entre espoirs et angoisses, attentes et interrogations, concernant l'Union européenne et la construction européenne.**

L'immigration, principale préoccupation des Européens

La thématique migratoire inquiète de plus en plus. En 2013, seulement 10% des Européens interrogés estimaient que l'immigration était un des "deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face l'Union Européenne". En 2016, ils étaient 48% à le penser. Une progression de 38 points en trois ans due à la crise migratoire que l'Europe peine à juguler. Cette augmentation coïncide avec la hausse de la crainte du terrorisme (+33 points en deux ans). Les Français, marqués par les attaques terroristes, placent la thématique en tête de leurs préoccupations avec 39%, devant l'immigration avec 35%.

L'Europe en crise de réputation

Dans 26 pays sur 28, l'image négative de l'Europe progresse. 72 % des Européens interrogés en ont une image neutre (38%) ou négative (34%). En Grèce, l'UE paie sa difficile gestion de la crise de la dette. La moitié des Grecs interrogés a une image négative de l'organisation. En France, ils sont encore majoritaires à avoir une bonne image de Bruxelles (36 % ont une opinion positive, 29 % négative et 33 % neutre). L'Irlande est le pays le plus europhile avec 58 % d'opinion favorable.

L'Europe ne fait plus (beaucoup) rêver

En 2004, dans *Le Rêve Européen*, le penseur Jérémy Rifkin estimait que le "rêve américain" était sur le point d'être remplacé par le "rêve européen". Difficile aujourd'hui de crédibiliser cette thèse. En 2007, 7 Européens sur 10 étaient optimistes quant à l'avenir de l'UE. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 1 sur 2. Le pessimisme à l'égard de l'UE, renforcé par les diatribes anti-européennes de certains chefs d'Etat, ne cesse de gagner du terrain. Les Européens sont 44% à voir d'un mauvais œil l'avenir de l'Europe. Pessimistes, les Français le sont majoritairement (51% contre 44% d'optimistes).



Des Européens encore "citoyens européens"

En 1979, la première élection au suffrage universel des députés européens augurait un rapprochement entre les dirigeants européens et le peuple. Le traité de Maastricht institutionnalisait une "citoyenneté européenne", définie comme "un complément à la citoyenneté nationale". Deux Européens sur trois indiquent se sentir citoyens de l'UE, alors qu'un tiers d'entre eux n'est pas d'accord avec cette affirmation (33%). La France se situe exactement dans cette moyenne. Dans 26 Etats, les personnes interrogées qui se sentent citoyennes de l'UE sont majoritaires. Cette opinion est la plus répandue au Luxembourg (93%), à Malte (84%), en Finlande (82%) et en Irlande (80%). Seul pays où la « citoyenneté européenne » est en crise : la Grèce où 54% des personnes interrogées ne se sentent pas Européens.

Et qui pensent avoir une place dans le monde

Un large consensus existe chez les personnes interrogées. L'Europe aurait un atout : celui d'avoir une voix qui compte dans le monde. 68% des Européens estiment que l'avis de l'UE compte. Ce sentiment est fort dans les pays nordiques : Suède (84%), Finlande (79%), Danemark (78%). En France, 66% des personnes interrogées sont d'accord avec cette idée, soit en dessous de la moyenne européenne.

En clair, les citoyens aimeraient croire encore à l'avenir du modèle européen mais dans les faits sont de plus en plus pessimistes et les faits récents leur donnent malheureusement raison.

Ils ont raison quand on constate la difficulté de notre nouveau Président de la République Emmanuel Macron a trouvé des partenaires européens pour adhérer à son projet de relance de la construction européenne basé pour l'essentiel sur la création d'un gouvernement économique européen et d'un Fonds Monétaire Européen. Crise et immobilisme politique en Allemagne, gouvernements nationalistes en Europe Centrale et Orientale, gouvernement populiste en Italie, crise politique en Espagne sur la question catalane. Il est vrai que dans un tel contexte, il est difficile d'avancer.



D'autant plus que personne ne donne un horizon et n'est capable de définir un modèle européen qui se différencierait d'un modèle libéral anglo-saxon.

L'Union Européenne post-Brexit voit son centre de gravité économique et politique se déplacer un peu plus vers la zone la plus peuplée et la plus dynamique économiquement située autour du Rhin, entre l'Allemagne, les pays du Bénélux et la France.

Ces pays ont en point commun :

- ✓ **Un rôle important des banques régionales** et une relativisation du rôle de la bourse dans le financement des entreprises (pas suffisamment en France malheureusement)
- ✓ Une vision à long terme appuyée sur un auto-financement et sur un système de **partenariat entre les clients, fournisseurs et employés** (pas suffisamment en France malheureusement),
- ✓ Un partenariat entre de **puissants syndicats patronaux et salariaux** qui limite aussi bien les conflits du travail que les interventions directes de l'État dans la vie des entreprises (pas suffisamment en France malheureusement)
- ✓ Un système de **protection sociale développé**,
- ✓ Une forte **sensibilité aux questions environnementales**.

Les pays européens en dehors de cet axe aspirent à rejoindre ce *modèle rhénan*. Certains comme l'Espagne ou l'Italie partagent beaucoup de points communs avec celui-ci.

Ce modèle rhénan s'impose comme le modèle économique et social autour duquel le modèle européen doit se construire.

Mais au-delà d'un modèle économique et social, l'Union Européenne a aussi besoin d'un **nouveau modèle politique**.

Contrairement aux affirmations des souverainistes, **l'Union Européenne actuelle à 28 pays membres fonctionnent à partir d'institutions intergouvernementales et non pas fédérales**. Les normes et décisions importantes sont prises sur décision du Conseil Européen regroupant les chefs de gouvernement. Le pouvoir d'initiative du Parlement Européen reste encore très limité. La Commission Européenne n'est



sensée travailler que sur délégation et contrôle du Conseil Européen. Mais la faiblesse de l'exécutif européen lui laisse un large pouvoir d'initiative dans les faits, permettant à ces mêmes souverainistes de critiquer les *bureaucrates de Bruxelles* que crée l'Europe des Nations chère à leur cœur.

D'où une incapacité de l'Union Européenne à se réformer. D'où des sommets européens à répétition aboutissant à des compromis. D'où l'absence totale de vision et d'incarnation d'un projet européen.

Seuls les citoyens européens, majoritairement attachés à l'Union Européenne et croyant encore qu'elle peut jouer un rôle dans un monde peuvent changer la donne.

Ils ont raison de l'espérer car **une Europe puissance est devenue une impérieuse nécessité.** En 2050, combien de pays européens seront dans les 10 puissances mondiales ? Selon le cabinet Price Water House, la France serait la seule au 10ème rang devant l'Allemagne, au 11ème rang (du fait du déclin de sa population). Les pays de la zone Euro représenteraient la 4ème puissance mondiale en 2050, derrière la Chine, les Etats Unis et l'Inde. Encore, faut-il que l'Europe soit une puissance en 2050 pour peser.

Pour créer cette Europe puissance, un modèle politique s'impose : **le système fédéral** qui est le modèle politique qui s'intègre le mieux au modèle économique et social rhénan. Le fédéralisme sous des formes diverses est aujourd'hui adopté par de nombreux pays européens : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Autriche. La France a engagé une décentralisation en 1981 et est aujourd'hui au milieu du gué.

UNE CRISE DU MODELE FRANCAIS

Le mouvement des Gilets Jaunes commencé en Novembre 2018 révèle une crise profonde du modèle français. Il est révélateur d'une crise sociale, d'une crise territoriale et d'une crise politique.

Une crise sociale liée à un sentiment de décrochage social et de matraquage fiscal des classes moyennes. Difficile réellement d'apprécier la baisse de son pouvoir d'achat qui selon l'INSEE aurait augmenté en France depuis 2001, sachant que



d'autres accusent l'INSEE de ne pas donner une vision réelle de l'évolution du panier de la ménagère.

Mais au-delà de cette crise sociale, il s'agit d'abord **d'une fracture profonde entre des métropoles et les zones périphériques**, zone péri-urbaines et rurales, marquée par un chômage plus élevé, de plus faibles transferts sociaux et un repli des services publics, comme l'a très bien démontré les travaux du sociologue Christophe Guilly.

Ces crises sociales et territoriales s'alimentent une grande difficulté de la France à s'adapter à la troisième révolution industrielle en cours.

La France, si elle a su bénéficier des deux premières révolutions industrielles, ne l'a pas fait sans soubresauts. **Aujourd'hui la situation économique de la France est très préoccupante.** Depuis 1998, on observe une chute de 30% de la production industrielle, la perte d'un million d'emplois et de 43% de nos parts de marché dans le monde. Ces chiffres signent la défaite des politiques menées par nos dirigeants. A partir de 2004, de faibles réactions, illustrées par exemple par les pôles de compétitivité ou le crédit impôt recherche n'ont pas permis d'enrayer le déclin de notre système productif.

En 2018, la France est passée du rang de 6ème à celui de 7ème puissance économique mondiale derrière l'Inde (classement en fonction du PIB). Il est d'autant plus profond que de nouveaux acteurs sur la scène économique mondiale menacent l'hégémonie des pays occidentaux. D'ici à 2032, selon certaines études, la Corée du Sud et l'Indonésie auront fait leur entrée dans le top 10 ; et Taïwan, la Thaïlande, les Philippines et le Pakistan intégreront le top 25.

Ce déclin est renforcé par la croyance erronée que nous serions entrés dans une ère post industrielle et post travail, illustrée par la loi sur les 35 heures. Or l'industrie, qui au sens large compte pour 40% du PIB et regroupe par exemple aussi la banque ou encore les biotechnologies, est aujourd'hui essentielle au redémarrage du pays.

Au cœur des politiques publiques de lutte contre le chômage, **les différents gouvernements de droite comme de gauche ont subventionné des emplois peu qualifiés par des allègements de charges sociales.** Le dernier dispositif mis en



œuvre : le CICE. Reprenant une estimation formulée par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), ce crédit d'impôt a permis de maintenir 320.000 emplois depuis 2015 et ceci pour un coût de 48 milliards d'euros sur 3 ans, soit un coût annuel pour le contribuable de 150.000 euros par emploi maintenu depuis 2015. A titre de comparaison, l'Etat n'a consacré que 18 milliards au Crédit d'Impôt Recherche sur la même période.

L'Etat français au lieu d'investir dans les emplois de demain préfère subventionner des emplois peu qualifiés. Notre politique de lutte contre le chômage au lieu de subventionner des emplois peu qualifiés devrait être axée sur la meilleure formation de nos compatriotes aux emplois de demain et au développement de nos PME innovantes.

Il est indispensable que les responsables politiques et les français, comprennent la nature de cette troisième révolution industrielle, qui a besoin de capitaux, d'entrepreneurs, d'une main d'œuvre qualifiée et d'un environnement fiscal stable. Enfin, dans le domaine de l'environnement, le principe de précaution doit laisser la place au principe de responsabilité.

Il est aussi indispensable que dans une perspective d'une Europe puissance, la France modernise ses structures : **un tissu économique bâti à un niveau régional et de grandes métropoles**, des filières économiques avec synergies entre clients, acteurs publics et fournisseurs, un dialogue social s'appuyant **sur des syndicats forts et représentatifs**, une **nouvelle organisation territoriale** basée sur le principe de subsidiarité et des grandes métropoles seules capables de créer une nouvelle dynamique économique mais devant tirer dans leur sillon les zones péri-urbaines et rurales dans le cadre de **pactes territoriaux**.

Une révolution humaniste, basée sur le savoir et le travail, doit permettre aux Français aujourd'hui au bord du chemin de remonter dans le train du progrès.

Ces mutations politiques, sociales et institutionnelles doivent se faire. C'est la condition nécessaire à l'entrée de la France dans l'économie de l'innovation du XXIème siècle, portée par des entrepreneurs nombreux dans un climat fiscal, financier et normatif favorable.



REFORMER LE SECTEUR PUBLIC

La France n'a pas su réformer son secteur public, la dépense publique rapportée au PIB ayant été en France jusqu'à 10 point supérieur à celui de l'Allemagne pour un service public de qualité équivalent. Malgré la politique de raboutage des dépenses publiques menées depuis 2009 et surtout d'une augmentation relative du taux de croissance, **le taux de dépenses publiques rapporté au PIB est en 2018 de 53.9% en France pour 44.6% en Allemagne**, soit un écart de 9,3%. La raison : aucune réforme de structure du secteur public.

Ce poids excessif du secteur public a comme conséquence de faire peser sur les ménages et les entreprises une pression fiscale excessive. **En 2016, la France devenait championne du monde du taux de prélèvements obligatoires** avec un taux de 47,6% en France, contre 47,3% au Danemark et 46,8% en Belgique. Loin donc devant l'Allemagne (40,4%).

Pour une base 100 en 2004, la dépense était pour l'ensemble du secteur public de 144 en 2017, 125 pour les administrations centrales, 147 pour la Sécurité Sociale, 142 pour les collectivités locales.

On voit ainsi que l'Etat a été relativement plus économe que le reste du secteur public, en partie grâce à la baisse des taux d'intérêt sur sa dette et à la politique de grignotage des gouvernements successifs. Les dépenses des administrations publiques centrales (Etat et organismes divers d'administration centrale) sont marquées par un ralentissement depuis 2011. Ce constat n'exonère pas l'Etat de poursuivre sa politique de modernisation passant par la **digitalisation de ses services et une réforme de la fonction publique permettant une plus forte motivation, mobilité des agents de l'Etat et la suppression des 35 heures**.

Il est difficile de toucher à la dépense sociale dont l'augmentation est en grande partie liée au vieillissement de la population et qui permet de protéger les plus faibles. **Une nouvelle réforme des retraites est cependant nécessaire** car leur financement sur la base d'un système de répartition devra continuer à être assurée.



Mais on ne peut pas justifier et accepter l'augmentation de la dépense des collectivités locales.

En 1996, il y avait 1,22 agents de la Fonction Publique Territoriale pour 2,49 agents de la Fonction Publique d'Etat. Si en 2017 ce nombre est resté quasi stable pour la Fonction Publique d'Etat, il est passé à 1.89 millions pour la Fonction Publique Territoriale.

On doit moderniser profondément l'organisation territoriale de la France, d'autant plus qu'elle peut créer une nouvelle dynamique pour notre économie.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE VIA LES GRANDES METROPOLES

Même si la dépense des administrations locales ne correspond qu'à 20% de la dépense publique, sa diminution est une priorité. Elle passe par **une réduction du millefeuille territorial et une réforme de l'organisation territoriale de la France**. Cette réforme passe par **la création de grandes métropoles**.

L'organisation des métropoles en France est très singulière. Elle ne ressemble en rien à celle des autres pays européens, qui n'ont souvent pas créé une structure juridique propre aux métropoles. A l'issue des réformes votées en 2014 et 2015 sous le quinquennat de François Hollande, ont été créées 22 métropoles sur des critères souvent très empiriques. Seules 7 à 8 métropoles françaises correspondent aux critères d'une métropole de taille européenne.

Ces métropoles sont des échelons supplémentaires entre communes, départements et régions. Elles n'ont souvent pas les moyens, la surface financière et économique permettant d'accompagner des PME dans leur développement pour devenir des ETI de taille européenne.

La gouvernance des métropoles est assurée par des conseillers métropolitains désignés au suffrage indirect. Aucun contrôle démocratique n'est exercé alors que dans plusieurs cas le budget de la métropole dépasse celui de la commune principale. Aucun partage de compétences clair n'a été défini entre ces métropoles, les communes, les départements et les régions. Chaque collectivité dispose de compétences générales dans de nombreux domaines. Les projets financés par ces



métropoles ne sont pas toujours de taille critique et sont coupés d'une partie des financements européens.

La création de 7 à 8 grandes métropoles dont les conseillers seraient élus directement par les citoyens permettrait de créer une nouvelle dynamique pour l'économie française tirée par des grands projets d'infrastructures attirant capitaux et main d'œuvre qualifiée. Les départements devraient être supprimés sur le territoire de ces métropoles afin de diminuer les budgets de fonctionnement.

Ces grandes métropoles doivent être les écosystèmes permettant le développement des PME innovantes, grâce au regroupement des acteurs en soutien (coachs, business Angels, banquiers, incubateurs, financeurs publics) dans les phases d'amorçage mais surtout de croissance afin de leur permettre de devenir des ETI. Ces écosystèmes doivent se développer en lien avec les plans d'investissement des grandes métropoles. Il s'agit de remplacer les pôles de compétitivité existants qui pour beaucoup n'ont pas une taille viable par un nombre plus restreint de pôles métropolitains viables.

UNE NOUVEAU PARTAGE DES COMPETENCES TERRITORIALES

La réforme territoriale de la France passe également par le regroupement de communes. 35000 communes c'est beaucoup trop ! Dans les territoires péri-urbains et ruraux, l'intercommunalité devra être remplacée par le regroupement de communes dans des territoires ou agglomérations dont les représentants seraient désignés directement par les citoyens, en même temps que les conseillers municipaux.

Des contrats d'intercommunalité devront être passés entre les grandes métropoles et les territoires périphériques afin de permettre à ceux-ci de bénéficier de la dynamique des grandes métropoles.

Nous proposons ainsi la mise en place de Pactes de Solidarité Territoriale entre les grandes métropoles et les communes faisant partie de leur *interland*, créant ainsi des blocs locaux. Disparition des zones blanches, fin de la fracture numérique, développement du télétravail, financement des transports publics en zones rurales, développement de PME innovantes en périphérie des métropoles, enseignement



à distance, politique culturelle en dehors des métropoles, autant de politiques qui doivent être financés par les métropoles, les régions et l'Etat.

Les régions doivent piloter cette nouvelle politique d'aménagement du territoire en lien avec les autres acteurs.

Les départements doivent continuer à piloter la politique d'aide sociale et de l'enseignement secondaire

Les maires doivent continuer de jouer leur rôle de proximité au plus près des besoins des citoyens.

La clause de compétence générale des collectivités locales doit être supprimée et chaque niveau de collectivité locale doit avoir des compétences claires : commune ou agglomération ou territoire, métropole, département et région.

Nous proposons aussi de réduire au maximum les cas de doubles compétences entre des collectivités locales et des organismes publics, étatique ou de Sécurité Sociale. Nous proposons ainsi par exemple que l'aide sociale ne soit plus que de la compétence des départements et ceci sans intervention des Caisses d'Allocations Familiales.

UNE NOUVELLE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Parmi les compétences des collectivités locales et notamment des Régions doit être inscrite celle de favoriser les économies d'énergies, les énergies renouvelables et les différentes politiques dans le domaine de la défense de l'environnement.

Les énergies fossiles ont des centaines d'années de réserves et ainsi de quoi détruire le climat de la planète. Les Energies Renouvelables (EnR) participent à la réponse dans la lutte contre les changements climatiques et leur développement nous permettrait de tenir nos engagements des accords de Paris (COP 21). La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie de la France a progressé de près de 7 points sur les dix dernières années, passant de 9,3 % en 2006 à 16,0 % en 2016. Les énergies renouvelables constituent ainsi la quatrième source d'énergie primaire en 2016, derrière le nucléaire, les produits pétroliers et le gaz.



Sur ces bases, il est nécessaire de construire un nouveau modèle énergétique français : notre objectif doit de passer à 41% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 (38% dans la consommation finale de chaleur ; 40% dans la production d'électricité ; 15% dans la consommation finale de carburant ; 10% dans la consommation de gaz).

Emmanuel Macron dans son discours de la Sorbonne de Septembre 2017 de fixer au niveau européen un "juste prix" pour le carbone - dont les échanges permettent de pénaliser les industries polluantes - "suffisamment élevé" pour encourager la transition écologique, d'au moins 25 à 30 euros la tonne. Sa proposition : fixer aux frontières européennes une taxe sur le carbone qui pèserait sur les importations issues d'industries polluantes, afin "d'assurer l'équité entre les producteurs européens et leurs concurrents". Il est effectivement absurde au niveau planétaire de faire venir des produits souvent issues de filières plus polluantes en Europe au prix d'un transport lui-même émetteur de gaz à effet de serre.

Une nouvelle politique dans le domaine de l'énergie et de la défense de l'environnement doit être mise en place sur la base du principe du pollueur-payeur. Nous proposons qu'elle s'appuie sur les axes suivants :

- ✓ Mettre en place un nouvel accord européen visant à une plus forte taxation des émissions de carbone des industries polluantes
- ✓ Mettre en place de plans régionaux visant à la plus forte part des énergies renouvelables en mobilisant les acteurs locaux publics et privés
- ✓ Introduire de nouvelles mesures d'incitations fiscales pour les particuliers et les entreprises visant à une meilleure isolation des bâtiments et basé sur le travail social et solidaire.
- ✓ Favoriser le développement de l'économie circulaire, financée par les écocontributions des metteurs sur le marché favorisant le travail social et solidaire.
- ✓ Favoriser les transports collectifs, ferrés et fluviaux, en modernisant les infrastructures.
- ✓ Une nouvelle fiscalité verte européenne taxant les importations extra européennes.



Cette nouvelle politique de l'environnement sera créatrice d'emplois et sera un outil de réinsertion sociale grâce aux entreprises sociales et solidaires, qui doivent avoir accès de façon prioritaires aux marchés de rénovation de bâtiments et de traitement des déchets. Elle permettra de limiter notre dépendance vis-à-vis de l'énergie nucléaire et des importations de pétrole et de gaz. Elle serait également source d'innovations. Elle est un atout majeur pour notre économie afin d'enrayer son déclin.

MODERNISER NOTRE APPAREIL PRODUCTIF

Le signe le plus manifeste du déclin de notre économie est le retard pris par la France dans la robotisation de son industrie. En effet, l'automatisation des économies s'accélère dans le monde : la nouvelle moyenne globale de densité robotique dans les industries manufacturières en 2018 est de 74 unités de robots pour 10 000 employés (66 unités en 2015). La densité moyenne de robots en Europe est de 99 unités, 84 unités sur le continent américain et 63 unités en Asie. Les 10 pays les plus automatisés au monde sont la Corée du Sud, Singapour, l'Allemagne, le Japon, la Suède, le Danemark, les États-Unis, l'Italie, la Belgique et Taiwan. La France n'arrive qu'au 18e rang. Le pays le plus automatisé d'Europe est l'Allemagne – au 3e rang mondial avec 309 unités pour 10 000 employés. La France a une densité de robots de 132 unités.

L'investissement dans l'appareil productif de nos entreprises doit être notre priorité.

La France se situe en termes d'investissement des entreprises dans la bonne moyenne par rapport des autres pays européens, au même niveau que l'Allemagne. Mais par rapport à nos concurrents, cet investissement est en trop grande partie de l'investissement de remplacement ou de mise aux normes et non pas de modernisation. Les causes principales : le pourcentage relativement faible d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), l'incertitude vis-à-vis de l'environnement fiscal, le manque de main d'œuvre qualifiée, le climat des affaires et enfin les réglementations des marchés de biens et services et du travail, (enquête BEI 2018).

La suppression des 35 heures et du CICE, seules mesures permettant de baisser significativement la dépense publique, permettra de réduire la pression fiscale sur



les entreprises et les classes moyennes, favorisant ainsi l'investissement et la consommation. Economie pour le seul budget de l'Etat : 25 milliards pour les 35 heures et 21 milliards pour le CICE.

Une pression fiscale moins forte, un environnement fiscal stable, la simplification des normes, un effort dans le domaine de la formation ainsi qu'un meilleur accompagnement des entreprises innovantes pour leur permettre d'atteindre la taille d'ETI doivent permettre aux entreprises françaises d'être plus compétitives et rester dans la compétition internationale. **Les nouvelles métropoles doivent jouer un rôle primordial dans l'accompagnement de ces entreprises.**

UN SMALL BUSINESS ACT

Cette dynamique doit profiter d'abord aux PME et plus particulièrement aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), soit entre 250 et 3.999 salariés.

Selon l'Insee, dans une étude réalisée en 2017 sur les entreprises françaises, **la croissance de l'emploi salarié dans les secteurs marchands entre 2009 et 2015 a été due essentiellement aux entreprises de taille intermédiaire.** Sur cette période, les ETI ont créé 337.500 emplois. Sur la même période, les grands groupes ont un solde négatif de 80.700 emplois et les micro-entreprises affichent elles aussi un recul de 98.900 emplois en équivalent temps plein (ETP). Une grande partie des emplois créés par les ETI viennent en fait des PME (moins de 250 salariés) soit du fait de PME qui deviennent des ETI, soit des PME qui filiales d'un groupe constituent une ETI. Ces chiffres montrent qu'être une PME ne doit être qu'une étape transitoire. On voit bien ainsi que la dynamique créatrice d'emploi est de favoriser la création de PME qui deviennent des ETI ou filiales de groupes qui sont des ETI.

Favoriser le développement des PME s'est l'objectif de la **loi PACTE** que le gouvernement d'Edouard Philippe a présentée en 2018 au Parlement. Ses principales mesures : simplifier la création d'entreprise, relèvement des seuils pour l'obligation d'un Commissaire aux Comptes, raccourcissement des procédures de liquidation judiciaire, facilités à la reprise d'entreprises par les salariés, meilleur accès à certains financement (PEA PME, fonds euro croissance d'assurance vie, émissions de jetons virtuels), portabilité de l'épargne retraite, retour à des conditions plus favorables pour l'épargne salariale, création d'un nouveau objet



social, protection de certains secteurs stratégiques, cessions de parts de l'Etat dans certaines entreprises). Cette loi est financée par la suppression d'aides aux entreprises. Si l'ensemble va dans le bon sens, cette loi ressemble cependant à une loi fourre tout qui ne s'attaque pas à **la question essentielle des filières économiques et des relations clients/fournisseurs entre grandes entreprises ou le secteur public et d'autre part les PME ou ETI.**

Les PME se heurtent en effet dans leur développement à l'obstacle de l'accès à certains marchés ou financement. **Une PME devient la filiale d'un grand groupe et immédiatement elle aura accès à ces nouveaux marchés et financements.**

La stratégie de référencement des grands groupes dans le domaine de l'achat de prestations de services limite de plus en plus le nombre de fournisseurs. Près de 80% des entreprises du numérique ont du mal à entrer en contact avec les grands groupes, publics ou privés. Moins de la moitié sont référencées auprès des grands donneurs d'ordres. Les raisons avancées : la possibilité d'obtenir des ristournes, la législation sur la dépendance économique, le coût de traitement des factures et des contrats, la stabilité des grands fournisseurs. Ces arguments ne tiennent pas dans le cadre d'achat de prestations intellectuelles qu'on ne peut pas acheter comme des marchandises, pour lesquels les ressources de qualité sont rares et qui sont fortement créatrices de valeur ajoutée. Les conséquences : des chaînes de sous-traitances plus ou moins cachées aux donneurs d'ordres au détriment du prestataire final qui rémunère par son travail une chaîne d'intermédiaires totalement inutile (20 et 30% de marge usuellement), des relations souvent malsaines entre certains grands fournisseurs et donneurs d'ordres, l'incapacité des donneurs d'ordre à avoir accès aux offres les plus innovantes.

En réponse à cette problématique, certaines PME ont mis en place ou tenté de mettre en place des regroupements de PME sur la base des Groupements d'Intérêt Economiques (GIE). Mais le principe de solidarité entre les membres du GIE est beaucoup trop contraignant. Les coopératives, si elles existent très largement dans le domaine agricole ou du bâtiment, correspondent bien à l'esprit de coopération qui se développe dans le cadre de la nouvelle économie internet mais sa mise en œuvre dans le domaine des services reste pour l'instant très limitée.



A cette problématique d'accès aux marchés des grands comptes vient se rajouter une autre problématique : des délais de paiement trop longs asphyxiant la trésorerie des PME. La loi LME de 2008 a plafonné les délais de paiement à 60 jours calendaires à compter de la date de la facture ou à 45 jours fin de mois. C'est une bonne chose mais dans les faits, **le délai moyen de paiement des entreprises françaises (DSO) était de 74 jours en 2017** (source Euler Hermes). La moyenne européenne se situant à 59 jours, un fournisseur sera mieux payé par une entreprise dans les 7 pays où le DSO moyen sera de moins de 51 jours : la Nouvelle-Zélande, qui conserve sa 1ère place (43 jours), les pays scandinaves (Danemark et Finlande), l'Autriche, la Suisse, les Etats-Unis et les Pays-Bas. Arrivent également devant la France, l'Allemagne (54 jours), le Canada (54 jours), le Royaume-Uni (53 jours), le Brésil (62 jours). **Il faut mieux être un fournisseur d'une entreprise au Brésil qu'en France !**

Alors que les procédures d'appel d'offres publics françaises se veulent neutres concernant la taille de soumissionnaires, les PME peinent à accéder aux marchés publics. En 2017, elles représentaient moins de 30% de l'achat public en valeur pour 57,7 % en volume, alors qu'elles produisent environ 50% de la richesse nationale. Certaines collectivités locales comme la Région Ile de France ou la Ville de Toulouse ont créé leur *Small Business Act* mais ces efforts semblent bien insuffisants vis-à-vis de la problématique plus vaste de l'accès des PME aux commandes publiques.

Il ne faut pas s'étonner dans de telles conditions que la France ne dispose pas d'un Google, Apple ou Microsoft.

En 2017, le MEDEF proposait différentes mesures pour favoriser l'accès des PME à la commande publique dont on peut s'inspirer :

assurer un juste équilibre entre « massification » et qualité des achats pour améliorer la performance de la dépense publique : Améliorer la programmation des achats et favoriser les rencontres avec les entreprises du secteur concerné lors de la phase de veille préalable (sourçage) ; Adapter les exigences de capacités techniques et financières au marché à réaliser ; Simplifier les dossiers de consultation et les cahiers des charges ; Faciliter et stimuler la mise en œuvre concrète des allotissements techniques mais aussi géographiques ; Appliquer le critère du mieux-disant en privilégiant les



critères qualitatifs tels que l'innovation ou l'insertion professionnelle des publics en difficulté dans le cadre strict des conditions d'exécution du marché ; Détecter systématiquement les offres anormalement basses ; Encadrer la négociation de façon transparente, en imposant notamment à l'acheteur d'annoncer le dernier tour sur le prix.

soutenir la trésorerie des entreprises : Mettre en place une subrogation de créances par BPI France adossée aux régions afin que les entreprises ne subissent plus des retards de paiement dissuasifs ; Augmenter au minimum le montant de l'avance obligatoire de 5 % à 10% du montant du marché ; Diminuer la retenue de garantie de 5 % à 3 % et l'accélération de son paiement à l'entreprise (suppression du délai d'un mois après l'expiration du délai de garantie ; Diminuer les cautions de bonne fin de travaux et permettre d'utiliser le matériel livré en garantie.

A ces propositions, nous rajoutons aussi celle de favoriser l'accès des coopératives et entreprises sociales et solidaires (ESS) aux marchés publics.

Ce qui est vrai au niveau national, l'est aussi au niveau européen. Les PME françaises ont longtemps été pénalisées par un plus faible accès aux projets et aides européennes que les grandes entreprises. Lancé en 2008 puis réédité en 2011, le *Small Business Act for Europe* de l'Union Européenne a permis d'améliorer cet accès en confiant à des acteurs locaux et spécialisés (comme la BPI) le rôle de guichet unique. Le nouveau programme d'investissement de l'Union Européenne, le plan Juncker lancé en 2015 pour la période courant jusqu'en 2020, donne un meilleur accès aux projets et subventions européennes pour les PME européennes que précédemment.

Mais alors que le SBA américain impose un quota de 23% des marchés publics fédéraux aux PME nationales, le SBA européen ne prévoit pas un quota équivalent pour les PME européennes. En effet, l'Union européenne refuse de transgresser l'Accord sur les marchés publics (AMP), ratifié par 28 Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord impose notamment l'absence de discrimination et une concurrence internationale loyale. Les Etats Unis ont visiblement moins d'état d'âmes à ce sujet, notamment depuis l'accès de au pouvoir de Donald Trump.



Par ailleurs, **trop souvent, les budgets alloués à la France par l'Union Européenne pour soutenir nos PME sont insuffisamment distribués** faute de dynamiques permettant de regrouper plusieurs PME sur un projet, du fait aussi de lourdeurs administratives et de l'aversion de certains acteurs vis-à-vis de toute forme de risques.

Les premiers bénéficiaires des aides européennes, la Pologne, la Hongrie ou la Bulgarie ont visiblement moins de scrupules à utiliser leurs fonds d'investissement européens, au point d'avoir amené la Commission Européenne à les menacer de leur suspendre l'accès à ces fonds à l'été 2017.

Compte tenu de ces différents points, nous proposons un vrai Small Business Act à la française dont les principales mesures seraient les suivantes :

- ✓ Réduire le délai de paiement maximal à 30 jours pour tout marché public ou contrat de prestation entre entreprises
- ✓ Favoriser le développement des coopératives de services pour faciliter l'accès des PME aux marchés des grands comptes et aux marchés publics
- ✓ Imposer un quota de 23% des marchés publics nationaux et locaux aux PME
- ✓ Réformer le code des marchés publics pour favoriser les conditions de réponses des PME, des coopératives, des ESS aux appels d'offres public
- ✓ Placer les régions et les métropoles au centre des dynamiques d'accompagnement des entreprises.

Nous proposons par ailleurs de lancer un nouveau Small Business Act pour l'Europe, reprenant au niveau européen le quota de 23% sur les marchés publics pour les PME européennes et une simplification des modalités de réponse aux appels à candidatures.

INVESTIR DANS NOTRE ESPACE MARITIME

Un autre atout de notre pays est aujourd'hui inexploité : son espace maritime. La France possède la deuxième zone économique exclusive maritime (ZEE) de la planète derrière les Etats-Unis, avec 11 millions de km². 95% de cette espace maritime tricolore provient des territoires et départements d'outre-mer : Ile de la Réunion et Iles Eparses dans l'océan Indien, Polynésie française, Nouvelle



Calédonie, Wallis-et-Futuna, Clipperton dans le Pacifique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Antilles, Guyane dans l'océan Atlantique, îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, Archipel des Crozet à proximité de l'Antarctique.

Selon le baromètre de la maritimisation de l'économie réalisé par le Boston Consulting Group (BCG) pour la Fondation pour la mer en 2017, les mers françaises génèrent l'équivalent de 14% du PIB français, soit 270 milliards d'euros, ce qui correspond à trois fois le secteur automobile. Si la France développait le secteur maritime, celui-ci pourrait peser 150 milliards d'euros supplémentaires et un million d'emplois d'ici 15 ans, selon le Cluster maritime français (CMF). Aujourd'hui, le secteur maritime offre plus de travail que le secteur bancaire ou l'industrie automobile avec 500.000 emplois. La France est déjà le premier producteur européen de biotech. Notre pays compte aussi des poids lourds de dimension internationale dans le secteur du maritime (Naval Group, CMA-CGM...).

Selon l'OCDE, en 2030, l'économie maritime mondiale aura doublé. «Vous voulez connaître une aventure totale, comparable à celle que vivent les astronautes ? Prenez la mer! Tous les chemins mènent à la mer», lançait Édouard Philippe en novembre 2017 lors des Assises de l'Économie de la Mer.

Quelles sont aujourd'hui les actions menées par le gouvernement allant dans ce sens? Le Ministère de la Transition écologique et solidaire s'est fixé plusieurs caps : accompagner l'innovation, approfondir la connaissance du secteur maritime, développer l'économie bleue durable et faire rayonner la France. Pour le CMF, les chantiers les plus urgents sont le financement de l'innovation, l'énergie marine renouvelable (éolien), le remplacement des flottes (pêche, commerce), la protection du pavillon, la compétitivité, la restauration de l'équilibre économique des ports et la formation. Dans le domaine de l'exploitation minière des océans, les premiers essais ont lieu via une société canadienne au large de l'Australie. La France a un train de retard.

Si la France ne se saisit pas rapidement de cet enjeu, elle ne pourra plus rattraper son retard. La Chine a déjà pris de l'avance et a fait de sa politique maritime une priorité avec des investissements considérables.



Nous proposons ainsi l'organisation de Grenelles de la Mer, regroupant l'ensemble des acteurs privés et publics concernés, et la mise en œuvre d'un plan d'investissement majeur pour la valorisation de l'espace maritime français, et de faire de la France une grande puissance maritime.

INVESTIR DANS L'HUMAIN : LA REVOLUTION HUMANISTE

Au-delà de la transformation de notre tissu industriel et de notre secteur public, la révolution industrielle en cours implique une transformation totale des relations du travail afin de résorber les nouvelles fractures sociales entre ceux qui ont le savoir adapté à cette nouvelle économie mondialisée et ceux qui ne l'ont pas, entre ceux qui sont au cœur de cette révolution et ceux qui en sont exclus et qui la subissent.

Dans ce contexte, **la France doit s'appuyer sur son premier atout : son capital humain, les hommes et les femmes qui vivent dans ce pays.**

George Clemenceau et Emmanuel Mounier à une autre époque renvoyaient dos à dos d'une part, la vision libérale qui croit dans une main invisible du marché et dans la seule vertu de la concurrence, et, d'autre part, une vision socialiste qui croit dans le pouvoir de l'Etat pour réguler l'économie et la société. Ils déclaraient **croire d'abord dans l'Homme et qu'il fallait d'abord investir dans sa culture et sa formation pour l'élever par le travail.**

Nous devons reprendre cet héritage politique au profit d'une nouvelle Révolution Humaniste.

Ses principes fondateurs :

- ✓ **L'élévation culturelle et intellectuelle de l'individu**, en misant sur l'enseignement et la culture de masse de qualité, en stimulant son intelligence, son esprit critique et en s'appuyant sur la valeur du travail.
- ✓ **Le développement de nouvelles formes de relations du travail basée sur la coopération, la solidarité et le travail indépendant**, nouvelles alternatives à l'économie capitaliste libérale classique.
- ✓ **Le bien être et la santé de la personne**, à l'école, dans le travail ou en fin de vie, basées sur la prévention, la lutte contre les addictions et la coopération.



- ✓ **La lutte contre la pauvreté**, grâce à l'économie sociale et solidaire.
- ✓ **La protection de l'être humain face aux dangers technologiques**, transhumanisme, violation de la vie privée ou contrôle de la pensée, intelligence artificielle.

Différentes études réalisées en continu dans les pays développés démontrent **une baisse continue du Quotient Intellectuel moyen depuis le milieu des années 70**. La France aurait, elle, perdu 3,8 points de QI sur une période de dix ans, entre 1999 et 2009, pour atteindre le score moyen de 98 au même niveau que les Etats Unis (99 en Allemagne, 100 au Royaume Uni, 102 en Italie). Les différences entre les systèmes éducatifs semblent avoir peu d'impact sur cette tendance. La cause de cette baisse : notre environnement pris au sens large qui stimule de moins en moins notre capacité à analyser et réfléchir. En premier lieu, notre environnement culturel avec un temps passé croissant devant des écrans à notre domicile (télévision, smartphones, ordinateurs) et l'isolement. En 2010, en France métropolitaine, la télévision reste l'écran le plus regardé avec une moyenne de trois heures par jour, contre trois quarts d'heure pour l'usage domestique de l'ordinateur. Un ouvrier va plus regarder la télévision qu'un cadre. En 10 ans, de 2007 à 2017, le temps TV des 15/24 ans est passé de 123 minutes (2h03) à 86 minutes (1h26) mais dans le même temps, leur temps internet est passé de 26 minutes à 98 minutes (1h38). Autres facteurs de baisse du QI moyen par certains scientifiques : le tabac, le cannabis, les additifs alimentaires et plus généralement *la mal bouffe*.

Une partie des élites des années 90 a cru notre pays entré dans une ère post industrielle et post travail. La civilisation des loisirs. Cette pensée a abouti à la loi de réduction du temps de travail à 35 heures et la création des RTT. Les 35 heures font peser sur le seul budget de l'Etat une charge annuelle de 25 milliards d'euros. Pour l'ensemble du secteur public, le cout annuel des 35 heures est estimé à 70 milliards d'euros, soit le déficit annuel de l'Etat.

Cette civilisation des loisirs place en valeur absolue le divertissement et la détente. Il n'y a ainsi rien d'étonnant que nos programmes TV soient pour l'essentiel constitués d'émissions dit de divertissement.



La robotisation et l'automatisation dans l'industrie et les services, les progrès exponentiels de l'Intelligence Artificielle, détruisent les emplois non qualifiés au profit de moins d'emplois qualifiés. Les emplois de caissières de la grande distribution ou d'ouvriers de l'industrie sont en train d'être progressivement remplacés en proportion plus faible par des emplois d'ingénieurs et techniciens.

Le secteur tertiaire représente près de 78 % de l'emploi aujourd'hui, contre 13 % pour l'industrie, 6 % pour le bâtiment et 3 % pour l'agriculture. La part du secteur tertiaire devrait continuer à augmenter mais **la création d'emploi doit se faire autour des métiers de demain.**

Les **métiers du numérique**, des technologies de l'information et de la robotique du fait de la robotisation et l'automatisation dans l'industrie et les services. Les **métiers de la logistique** du fait du développement du *e-commerce*. La *silver economy* soit les **services aux personnes âgées** du fait du vieillissement de la population. **Les métiers du bien & être et de la santé** du fait des attentes croissantes de nos compatriotes dans ce domaine. **Les métiers liés à la transition écologique** (ingénieur écologue, agro-écologiste, expert de la biodiversité, métiers du traitement des déchets, métiers liés au EnR, dépollution de sols et traitement des eaux usées). **Les métiers du tourisme**, la France devant rester la première destination touristique du monde. Les nouveaux métiers créés par la **bonne exploitation de nos zones maritimes et des océans**

Dans ce contexte, la France doit massivement investir dans son capital humain en formant nos compatriotes aux emplois de demain et en leur donnant de nouveaux droits à la culture et à la formation.

La France doit aussi lutter contre l'extrême pauvreté qui n'a cessé d'augmenter dans notre pays depuis les 15 dernières années. La pauvreté est définie par l'INSEE en fonction d'un pourcentage du SMIC avec un graduation en fonction de ce pourcentage. Si le pourcentage de personnes relativement pauvre (gagnant moins de 70% du SMIC) est resté relativement stable de 2000 à 2014, les personnes *extrêmement pauvres*, soit celles percevant un revenu inférieur à 40% du SMIC, soit 2,269 millions de personnes, représentaient 3.6% de la population française en 2014, contre 2.7% en 2000, soit une augmentation de 46% sur la période. Selon un rapport de la Fondation Abbé Pierre, le nombre de personnes sans domicile fixe



(SDF) a augmenté de 50% en France entre 2002 et 2012. Quatre millions de personnes souffrent aujourd'hui de mal-logement en France.

Les causes de cette pauvreté ne sont pas qu'économiques : la pauvreté est d'abord synonyme d'isolement, de solitude, de misère affective, de souffrance psychologique et d'addictions (alcoolisme, drogue). 18 % de ceux qui déclarent des revenus cumulés du ménage inférieurs à 1 000 € mensuels ne développent aucune relation stable que ce soit avec leur famille, leurs amis, leurs voisins, ou bien au travail ou au sein d'une association. 20 % des personnes de 30 à 39 ans vivant sous le seuil de pauvreté n'entretiennent que des rapports épisodiques - quelques fois un par an- avec leurs familles, amis, voisins ou collègues de travail. 26 % des foyers précaires monoparentaux se retrouvent en situation d'isolement lorsque cette étape de la vie survient. 6 % seulement des personnes disposant d'un revenu inférieur à 1 000 € mensuels ont la possibilité d'accéder à Internet et aux réseaux sociaux.

A cette situation, les pouvoirs publics ont répondu par la mise en place d'un revenu minimum, le RMI (1988) puis le RSA (2009) . L'aide sociale gérée par les départements s'appuie également sur un réseau associatif et le SAMU Social. Des centres d'hébergement financés par les collectivités locales existent pour les SDF. Mais ces différents dispositifs répondent très mal au premier besoin du SDF ou du pauvre : rompre son isolement, répondre à sa souffrance psychologique.

Le **Plan anti-pauvreté** qui a été présentée par le gouvernement à la rentrée 2018 consiste en une série de mesures souvent utiles mais ne s'attaquant pas réellement aux racines de l'augmentation de la pauvreté en France depuis plus de 15 ans.

Créées en 2014 par la loi dite Hamon, **les Entreprises Sociales et Solidaires (ESS) sont la meilleure réponse à la lutte contre la pauvreté, car elles permettent la réinsertion par le travail.**

Au niveau national, du fait des dispositions législatives prises en 2015, deux plans nationaux d'action pour les achats publics durables (PNAAPD) ont été adoptés. Le dernier couvrant la période 2014-2020 a notamment fixé pour objectif que 30 % de marchés intègrent à terme une disposition environnementale et 25 % une disposition sociale. Selon l'Observatoire de la Commande Publique (OCCP),



rattaché à la Direction des affaires juridiques (DAJ) des ministères de l'économie et des finances, la part des contrats d'achat de l'Etat comportant une clause sociale était de 8 % en 2015 et de 10 % pour les clauses environnementales. On est en progrès mais très loin du compte. **Nous proposons la mise en place de nouvelles dispositions législatives permettant l'introduction dans les marchés publics de clauses sociales et environnementales obligatoires pour certains types d'achats publics.**

L'économie sociale et solidaire regroupant les organisations privées (ESS, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale, représente aujourd'hui près de 2,3 millions d'emplois, soit plus de 10% de l'emploi salarié en France, et plus de 100 000 nouveaux emplois chaque année. **Nous souhaitons le développement de l'économie sociale et coopérative car il réconcilie l'Homme avec l'économie de marché.**

L'isolement des personnes démunies est aussi lié à la difficulté à se loger. L'insuffisance de logements sociaux et de structures d'accueil, la concentration des logements sociaux dans des zones spécifiques, la ghettoïsation que cette concentration crée, augmentent l'isolement des personnes en difficulté et leur difficulté à trouver un plan. Sur le même modèle que le Paris Haussmannien, **nous proposons la mise en place de plans régionaux de relance du logement social financé par les bailleurs sociaux favorisant la mixité sociale par la construction ou la rénovation d'immeubles mixant logements sociaux et logement intermédiaire dans un même immeuble, répartis sur l'ensemble des quartiers.**

Le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie nécessitent une nouvelle politique à l'attention de seniors et de lutte contre la dépendance. Aujourd'hui, le premier rempart contre la dépendance sont les **Aidants Familiaux**. Conjoint(e)s, enfants, petit-enfants, frères et sœurs, ils jouent un rôle essentiel dans la prise en charge de situations de dépendance au sein des familles. S'ils devaient être rémunérés comme des professionnels de la santé, leur rémunération représenterait 50% du budget de la Sécurité Sociale. Ils demandent souvent qu'une **simple reconnaissance, un droit au répit, une meilleure information.** L'éclatement des familles, la multiplication des familles recomposées,



l'augmentation croissance du pourcentage des personnes vivant seules nécessitent d'élargir la définition des Aidants Familiaux : compagnes/compagnons, amis, voisins, beaux fils ou belles filles sont les aidants familiaux de demain. L'engorgement des Ehpad et leur coûts souvent exorbitant pour des personnes à faibles revenus, rend nécessaire l'innovation concernant les lieux d'accueil : **l'achat ou la location de maisons ou d'immeubles en commun entre plusieurs familles sous forme de coopérative avec mutualisation des moyens et services**, sur le modèle des *maisonnées*, doit être favorisés. Nous proposons une **nouvelle politique à lutte contre la dépendance basée sur la création d'un statut des aidants familiaux comme acteurs majeurs de la prise en charge et sur le développement de nouvelles offres de services sous forme coopératifs à l'attention des seniors.**

La Révolution Humaniste que nous souhaitons consiste en une série de mesures visant à augmenter le niveau de connaissances et d'employabilité de nos compatriotes jusqu'à la création de nouveaux droits des individus, , dont celui de rester un être humain et l'assurance d'un revenu digne :

Augmenter le niveau de connaissances et l'employabilité

- ✓ **Droit à la formation qualifiante des salariés et des agents publics de deux semaines par an, financé par la suppression des 35 heures et du CICE** en complément des financements actuels de la formation professionnelle et de l'apprentissage. **Les jours de RTT doivent être transformés en jours de formation obligatoire.** Chaque salarié ou agent public doit avoir droit gratuitement à un coach certifié. La politique de la formation des salariés et agents publics doit être pilotée par les régions en coordination avec les filières économiques et les services publics employeurs.
- ✓ **Droit à la formation qualifiante des chômeurs**, qui doivent bénéficier d'un coaching et d'une orientation à la suite d'une réforme profonde du secteur public de l'emploi. La politique de la formation et d'orientation des chômeurs doit être pilotée par **un Pôle Emploi profondément rénové** en relation avec les régions, les métropoles et les filières économiques. Pôle Emploi doit être organisé au niveau régional, **passer des accords cadre avec les grands**



comptes et filières économiques créatrices d'emplois, améliorer la formation et valoriser la rémunération de ses agents.

- ✓ **Réforme du service public de l'audiovisuel** avec un nouveau rôle du CSA obligeant les diffuseurs privés et publics à introduire jusqu'à 40% de programmes culturels et éducatifs
- ✓ **Création d'un nouveau service public de l'enseignement à distance** pour mineurs et adultes. Chaque individu a le droit de reprendre ses études gratuitement et pour cela a à sa disposition les outils de l'e-learning mis en ligne par ce service public.
- ✓ **Création au sein de chaque académie de l'Education Nationale d'une direction des relations avec les entreprises** permettant aux jeunes de l'enseignement secondaire d'avoir un égal accès à des stages en entreprise orientés vers les métiers de demain.
- ✓ **Création en classe de première d'une semaine d'orientation obligatoire** organisée par les établissements scolaires afin d'aider les élèves dans leur choix de filières d'enseignement supérieur, ceci en soutien avec les Régions en lien avec les filières économiques, avant leur inscription sur Parcoursup.
- ✓ **Plus d'autonomie de gestion et d'innovation pédagogique aux chefs d'établissement de l'Education Nationale**, afin de leur permettre de mieux coller à la réalité de leurs territoires

Donner des droits aux nouveaux travailleurs :

- ✓ **Sécurisation du parcours de travailleurs indépendants** avec l'extension et la promotion du portage salarial et des sociétés coopératives leur ouvrant le droit au statut de salarié, à une vraie protection sociale, notamment le droit au chômage. Retour au plafond de 30.000 euros de chiffre d'affaires exonéré de TVA pour les micro-entrepreneurs et obligation pour les plates-formes web de faire basculer les travailleurs indépendants au bout de deux ans du statut de micro-entrepreneurs à celui de salarié porté ou salarié d'une coopérative.
- ✓ **Droit à la reprise d'entreprises en difficulté** par les salariés sous forme de coopératives.



- ✓ Adaptation du droit permettant la **création de coopératives de consommateurs** en vue d'ouverture de points de vente de produits alimentaires en lien direct avec les agriculteurs ou la création de maisons de retraite coopératives assurant des meilleures conditions de fin de vie.
- ✓ **Réformer le statut des syndicats** en rendant obligatoire l'adhésion à un syndicat et la participation aux élections des représentants du personnel.

Assurer à chacun une rémunération digne

- ✓ **Augmentation des bas salaires de la Fonction Publique financée par la suppression des 35 heures** dans le cadre d'un plan quinquennal négocié avec les syndicats représentant les agents publics
- ✓ **Augmentation du SMIC associé à une baisse des charges sociales sur les bas salaires** dans le cadre d'un plan quinquennal négocié avec les syndicats de patrons et de salariés du secteur privé
- ✓ **Augmentation du revenu des petits retraités grâce à une baisse de la CSG, financée par la suppression des 35 heures.**

Améliorer la santé par la prévention :

- ✓ Nouveaux droits à la santé : réforme de la médecine du travail et de la médecine scolaire avec **un fort développement de la médecine préventive**. Reconnaissance de la médecine chinoise comme discipline médicale à part entière.
- ✓ **Doublement des droits sur le tabac et alcools** permettant des consultations gratuites et des réunions d'information préventives d'addictologues sur le lieu de travail ou à l'école.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion de façon plus efficace

- ✓ Réformer le code des marchés publics pour **favoriser les entreprises sociales et solidaires** et ainsi lutter contre la pauvreté par la réinsertion par le travail
- ✓ Mettre en œuvre d'un **plan de relance du logement social** mixant dans un même immeuble logement intermédiaire et logement social afin de briser les ghettos.



Nouvelle politique de lutte contre la dépendance et en faveur de seniors :

- ✓ **Créer d'un statut des Aidants Familiaux**, pivot dans la mise en œuvre des soins et le suivi de la personne en situation de dépendance
- ✓ **Favoriser la mise en place de nouvelles solidarités sur le modèle de coopératives** : *maisonnées* louées ou achetées par plusieurs familles pour accueillir des seniors, nouvelle forme de maison de retraite, réseau de voisins solidaires en soutien de personnes âgées isolées.

Défendre l'Humain face aux dangers technologiques

- ✓ **Réglementation définissant un transhumanisme éthique** et contrôle au niveau européen des innovations biotechnologiques afin d'y donner un juste accès à chaque citoyen européen.
- ✓ **Obligation pour les acteurs non européens de l'économie digitale de garantir la protection des données** personnelles contre l'ingérence de leur pays d'origine sous peine d'interdiction
- ✓ **Création d'une défense européenne digitale** garantissant la protection des données des entreprises et citoyens européens contre l'intrusions de puissances étrangères et la propagande jihadiste.

Cette Révolution Humaniste, est un nouveau chemin permettant de mieux protéger l'individu face aux dangers de la troisième révolution industrielle et d'augmenter son bien-être.

De la civilisation des loisirs, nous devons passer à la civilisation du savoir & du travail.

UNE FISCALITE PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE

La politique mise en œuvre sous le quinquennat d'Emmanuel Macron a su rétablir une fiscalité sur le capital à un niveau non dissuasif grâce à la baisse de l'Impôt sur les plus-values revenu à 30%, a su créer de la souplesse sur le marché de l'emploi grâce à la réforme du code du travail mais ces réformes sont visiblement



insuffisantes : un taux de croissance pour 2018 en baisse et un taux de chômage encore haut (un taux attendu de 8,8% à la fin de l'année 2018).

Une raison essentielle est le manque de lisibilité de la politique fiscale du gouvernement avec un transfert d'une partie du coût du travail (baisse de cotisation salarial mise en œuvre uniquement au 1^{er} octobre 2018) vers le budget de l'Etat via une augmentation de la CSG, elle bien effective au 1^{er} janvier 2018. Vécue par une partie de la population, les retraités, comme une injustice, ce qui doit être la grande mesure fiscale du quinquennat a manqué de lisibilité.

Ce manque de lisibilité a abouti à la crise des Gilets Jaunes en cours et à un ras-de-bol fiscal.

Une nouvelle politique fiscale passe d'abord par une baisse des dépenses publiques. Pour baisser réellement la dépense publique, une seule mesure s'impose la suppression des 35 heures.

La suppression des 35 heures et du CICE permettra de financer un investissement supplémentaire dans la formation, la baisse de la CSG sur les petites retraites, une nouvelle politique salariale de la fonction publique, des baisses de charges sociales ciblées sur des PME dans des secteurs réellement créateur d'emplois.

Une autre politique fiscale passe aussi par plus de justice.

La justice consiste dans la **mise en place au niveau européen d'une fiscalité verte sur les industries polluantes extra-européennes**. Il s'agit de favoriser la production à proximité par rapport à celle sur d'autres continents. Par ce biais, l'Europe favorisera la production de produit au sein de l'Union Européenne en recréant les conditions d'une concurrence plus juste au niveau mondiale. Si un accord n'est pas possible au niveau européen, la France devra mettre en place une telle fiscalité au niveau national.

L'Union Européenne **doit finaliser la négociation en cours avec les GAFAs en vue d'une imposition de leur bénéficiaires**. Si un accord n'est pas possible au niveau européen, la France devra mettre en place une telle fiscalité au niveau national.



Une autre mesure fiscale juste et efficace, cette fois-ci au niveau national, est de **favoriser l'investissement de particuliers dans des entreprises**. La France continue de bénéficier d'un taux d'épargne important. Il est plus rentable fiscalement d'investir dans les produits d'assurance-vie ou la préservation du patrimoine plutôt que dans des entreprises françaises. L'ISF ayant été supprimé, les PME innovantes ont perdu une source de financement. Aujourd'hui, la réduction fiscale pour l'investissement dans une entreprise de type PME est égale à 18 % du montant des versements, retenus dans la limite annuelle de 50 000 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés ou de 100 000 € pour ceux qui sont mariés ou pacsés, soumis à une imposition commune. **Nous proposons de doubler ces plafonds**. Cette mesure devra être financée par un alourdissement de la fiscalité sur l'assurance vie.

Une autre mesure fiscale juste et efficace serait d'**augmenter la durée d'amortissement des investissements de modernisation des entreprises**, leur permettant ainsi d'augmenter leur investissement sans un impact trop fort sur leur résultat et la rémunération de leurs actionnaires.

Une autre mesure fiscale juste et efficace seraient de **permettre aux collectivités locales et à l'Etat d'emprunter sur des très longues durées**, 50 ans voir plus, afin de financer des infrastructures et des plans d'économies d'énergies sur leur territoire. Une réglementation européenne l'interdit : modifions-la !

En dehors de ces mesures soutenant la modernisation de notre pays, la France doit **stabiliser sa fiscalité** tout en réduisant le nombre de taxes et de niches fiscales souvent inefficaces. Cette stabilité favorisera l'investissement.

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET SOCIALE

Mais au-delà de ces différentes mesures fiscales, la première source de redressement des comptes publics, d'allègement de la pression fiscale et d'une plus forte justice sociale doit être une lutte vraiment efficace contre les fraudes aux finances publiques, aux cotisations sociales (travail au noir, sous-déclarations, ...) et aux prestations sociales.



Au-delà des entreprises ou des particuliers qui optimisent le montant de l'impôt qu'ils payent par différents montages juridiques en France et à l'étranger, souvent en toute légalité et sans parade réellement efficace, les vraies fraudes représentent des montants beaucoup plus importants.

Trois types de fraudes devraient attirer tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics : **La fraude à la TVA** a une importance particulière. La Commission Européenne l'a chiffrée en 2013 à **32 Mds€ pour la France**. Ces fraudes sont principalement basées sur des mécanismes de carrousels de TVA et d'escroqueries en bande organisée. Un autre type de fraude correspondant à des montants très importants : les **fraudes aux cotisations sociales en matière de travail au noir**. Le montant des fraudes aux cotisations sociales est estimé par la Cour des comptes à **25 Mds€ par an**. Les services de l'Inspection du travail et de l'URSSAF travaillent sur ce sujet depuis des décennies mais souvent avec des moyens insuffisants. Enfin, la dernière et la plus méconnue est **la fraude aux prestations sociales**. Si l'on prend les taux de fraude constatés dans le cadre des contrôles effectués sur le fichier central des bénéficiaires de Cartes Vitale nés en dehors du territoire français, soit un taux entre 6 à 7%, on arrive à une évaluation de ce type de fraude **aux alentours de 35 Mds€ annuels**.

Ces trois types de fraudes fiscales et sociales, représentent au moins 100 Mds€/an, soit plus que le montant annuel du déficit public.

Malheureusement, la lutte contre ces trois types de fraude n'a jamais été définie comme une priorité nationale et se heurte au déni ou à la lutte de pouvoir des différentes administrations concernées. La Sécurité Sociale par exemple ne se préoccupe toujours pas de contrôler efficacement les immatriculations des personnes nées à l'étranger (Français ou pas). Après quelques contrôles en 2011, on a pu évaluer le taux de fraude à 10,4%. Il y aurait donc 1,8 million de numéros de sécurité sociale attribués sur la base de faux documents... ce qui représenterait un enjeu annuel de fraudes potentielles de 14 milliards d'euros. On a donc modifié la loi fin 2011 pour permettre la suspension du versement des prestations sociales aux personnes ayant eu une attribution d'un numéro de sécurité sociale sur la base de faux. Depuis le 1er janvier 2012, il semblerait que seulement 500 dossiers aient fait l'objet d'un travail de vérification.



Le Royaume de Belgique a montré la voie concernant la lutte contre la fraude à la TVA en créant **un service unique coordonnant les services des impôts, du recouvrement des cotisations sociales et la police judiciaire sous le contrôle de la justice**. Service qui, surtout, intervient très rapidement dès qu'il y avait soupçon, avec un délai de 15 jours pour détecter des transactions suspectes. En France le délai d'intervention de l'administration fiscale en matière de TVA est de 18 mois selon un rapport de la Cour des comptes...

Un particulier déclarant à nos frontières être en possession d'importantes sommes en espèce n'a pas à en déclarer la provenance.

La lutte contre la fraude sociale devrait être le travail d'un organisme indépendant des caisses de sécurité sociale.

Le gouvernement français doit inscrire la lutte contre la fraude fiscale et sociale dans ses priorités, mettre en place les moyens nécessaires et adapter en permanence notre législation.

RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Au-delà de la nécessaire modernisation de l'Etat et de l'économie française, l'avenir de la France ne peut se faire que dans le cadre d'une Europe Puissance, seule capable de défendre nos intérêts dans le cadre de la mondialisation.

Nous proposons un **plan de relance de la construction européenne** sur la base des axes politiques suivants :

Lancer une véritable Europe politique prenant appui sur la zone euro

- ✓ Lancer une véritable Europe politique prenant appui sur la zone euro et découplée du grand marché à 28 : proposer aux six pays fondateurs de mettre à l'agenda du Conseil européen une refonte des Traités pour donner à la zone euro les moyens d'une politique économique créatrice d'emplois. C'est une Europe de l'essentiel centrée sur la monnaie, la défense, la sécurité, les migrations, le contrôle des frontières extérieures, la politique de l'énergie. En contrepartie, l'Europe devra cesser de s'immiscer dans les



réglementations relevant des États membres ou de leurs échelons décentralisés.

- ✓ Le culte de la concurrence à outrance a dénaturé le projet européen. Afin d'atteindre un modèle fiscal et social européen, nous devons mettre en place au préalable un « serpent fiscal européen » et un « serpent social européen », entre les bornes desquels les niveaux de prélèvements et d'aides des États membres devront obligatoirement se situer, étant entendu que les bornes seront resserrées au fil des ans, en dix à quinze ans, jusqu'à atteindre des niveaux proches dans toute la zone euro. Le modèle de ce système est le « serpent monétaire européen » des années 1970.
- ✓ Mettre en place une assiette commune européenne d'impôt sur les bénéfices des entreprises.

Lancer une véritable politique environnementale européenne

- ✓ La taxation des importations en fonction de leur impact environnemental sur leur lieu de production et par leur transport
- ✓ Une nouvelle politique de l'énergie basée sur un investissement massif dans les énergies renouvelables visant à une plus forte indépendance de l'Europe
- ✓ Le développement de l'économie circulaire basée sur des normes communes de recyclage, de traitement des déchets

Lancer une véritable politique de la défense européenne

- ✓ La France doit sortir du commandement intégré de l'OTAN et proposer aux autres pays européens un partenariat stratégique s'appuyant sur une force de dissuasion nucléaire et une force de projection terrestre, aérienne et maritime communes, sous seul commandement européen.
- ✓ Créer un Commissariat européen à l'armement pour mutualiser les efforts de recherche, de développement, de production d'armements, et mener des stratégies industrielles à l'échelle de l'Union européenne.

Un parquet européen et une police fédérale

- ✓ La nouvelle Europe doit inclure la création d'un parquet européen, et d'une police fédérale chargés de lutter contre le terrorisme et de la grande



criminalité, la mutualisation des moyens diplomatiques et consulaires, ainsi que l'institution d'un corps de gardes-frontières et gardes côtes.

Des grands programmes de recherche, de formation et d'investissement

- ✓ Accélérer l'effort européen en faveur d'une politique industrielle et commerciale par la mise en place de grands programmes sectoriels européens de recherche, de formation et d'investissement (nouvelles énergies, infrastructures dans le domaine des transports, numérique, nanotechnologies, etc. – mais aussi dans les secteurs traditionnels menacés).
- ✓ Achever l'union bancaire européenne par la mise en place de son troisième volet.
- ✓ Créer un Code européen des affaires.
- ✓ Un nouveau *Small Business Act* européen favorisant l'accès des PME aux marchés publics et financements européens.

Un Ministère européen de l'Immigration

- ✓ Conserver un espace de libre circulation des personnes nécessite de créer un Ministère européen de l'Immigration, avec pour mission de recueillir les besoins économiques de chaque Etat-membre ; de délivrer les titres de séjour correspondants aux candidats à l'immigration économique ou de leur refuser l'entrée sur le territoire européen.

Une politique d'asile commune

- ✓ Il sera également compétent pour traiter suivant une procédure unifiée l'ensemble des demandes d'asile politique déposées auprès d'un Etat membre de l'espace de libre-circulation. Le ministère, reprenant les missions de Frontex, devra en outre disposer d'un corps de garde-frontières européens.

Un grand partenariat euro-africain

- ✓ Lancer un grand partenariat euro-africain pour l'accès du continent africain à l'énergie et à l'eau mais aussi dans le domaine industriel et des services. L'avenir de l'Afrique est l'autre clé dans notre propre développement avec la valorisation des océans. L'avenir de l'Europe est en Afrique et l'avenir de



l'Afrique ne peut pas se faire sans l'aide des pays européens dans un esprit de réelle coopération.

Alors, comment relancer la construction européenne sur un plan politique ?

Le blocage des institutions européens ne peut être contourné qu'en s'adressant et en mobilisant directement les citoyens européens.

La solution ne peut être que démocratique. Ce n'est pas un nouveau sommet des chefs de gouvernements européens qui permettra de relancer la construction européenne.

Les partis politiques sont souvent discrédités car trop perçus parfois pour des bonnes raisons comme des machines à réélire des hommes ou femmes politiques uniquement préoccupés par leur propre réélection.

Les pays européens ont vu émerger durant les dernières années des nouveaux mouvements politiques provenant de la société civile ou portés par des acteurs proposant une nouvelle donne politique et rejetant la classe politique existante : le Mouvement Cinq Etoiles en Italie, *Ciudadamos* ou *Podemos* en Espagne, plus récemment *En Marche* en France. Très récemment, le succès du mouvement des Gilets Jaunes en est également la preuve de ce rejet. Même si une fois au pouvoir, ces mouvements citoyens se comportent comme des partis très traditionnels, ils sont le révélateur d'un besoin profond des citoyens européens d'un nouveau projet politique et d'une nouvelle façon faire de la politique.

La solution passe ainsi par la création d'un mouvement politique européen, partageant une plate-forme politique commune basée sur les grands principes fédéralistes et partageant le même programme d'actions, regroupant des partis politiques nationaux ou régionaux existants. Ce mouvement doit d'abord être un mouvement citoyen, permettant à chaque citoyen souhaitant une nouvelle Europe fédérale, de participer à l'élaboration du projet et à la vie de ce mouvement. Cette formation politique doit présenter des listes communes aux élections européennes avec une tête de liste commune. **Le projet doit s'incarner au niveau européen dans un homme ou une femme politique.** Les partis membres doivent se présenter aux



élections nationales avec l'étiquette politique commune afin de porter au pouvoir des gouvernements portant un nouveau projet politique.

Ce projet politique pourra ainsi être mis en œuvre dans les pays qui y adhéreront.

Ce nouveau projet politique est la Révolution Humaniste. A l'Internationale Socialiste doit succéder une Européenne Humaniste !

EN CONCLUSION : NOS PROPOSITIONS

Ce Livre Blanc pose un certain nombre d'axes d'un projet politique et avance des propositions politiques.

LE PROJET POLITIQUE : La REVOLUTION HUMANISTE

Ses principes fondateurs :

- ✓ **L'élévation culturelle et intellectuelle de l'individu**, en misant sur l'enseignement et la culture de masse de qualité, en stimulant son intelligence, son esprit critique et en s'appuyant sur la valeur du travail.
- ✓ **Le développement de nouvelles formes de relations du travail basée sur la coopération, la solidarité et le travail indépendant**, nouvelles alternatives à l'économie capitaliste libérale classique.
- ✓ **Le bien-être et la santé de la personne**, à l'école, dans le travail ou en fin de vie, basées sur la prévention et la lutte contre les addictions.
- ✓ **Le droit à un revenu décent**, non pas assuré par l'assistanat mais par une fiscalité plus juste et une réinsertion dans le travail
- ✓ **La protection de l'être humain face aux dangers technologiques**, transhumanisme, violation de la vie privée ou contrôle de la pensée, intelligence artificielle.

Ses axes d'actions :

- ✓ Investir dans l'Humain
- ✓ Relancer la construction européenne sur la base d'un modèle social commun et d'une nouvelle dynamique politique fédéraliste



- ✓ Redressement des finances publiques : suppression des 35 heures (25 milliards d'euros d'économie), suppression du CICE (21 milliards d'euros d'économie), des mesures efficaces contre la fraude fiscale et sociale (100 milliards d'euros), doublement des taxes sur le tabac et l'alcool (15 milliards d'euros). Soit un total équivalent au double du budget de l'Etat !
- ✓ Réformer l'organisation territoriale de la France permettant une nouvelle dynamique tirée par les métropoles et des pactes territoriaux avec leurs zones périphériques.
- ✓ Moderniser l'appareil productif sur la base de filières régionales et métropolitaines
- ✓ Mieux maîtriser nos ressources environnementales et taxer les pollueurs
- ✓ Favoriser le développement des PME, des Coopératives et des Entreprises Sociales et Solidaires
- ✓ Investir dans notre espace maritime nouvelle source de croissance
- ✓ Aider au développement de l'Afrique, avenir de l'Europe

Ces axes d'actions génèrent des propositions politiques qui sont l'objet des quatre fiches résumées suivantes, qui sont en annexe du présent document :

Fiche 1 : INVESTIR DANS L'HUMAIN

Fiche 2 : RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Fiche 3 : REFORMER NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE

Fiche 4 : MODERNISER NOTRE ECONOMIE

Nos propositions ne sont pas exhaustives et ont bien entendu vocation à évoluer en fonction du débat participatif et démocratique.

C'est ça, LA REVOLUTION HUMANISTE !

- FIN DU DOCUMENT -



FICHE 1 : INVESTIR DANS L'HUMAIN

Augmenter le niveau de connaissances et l'employabilité

- ✓ **Droit à la formation qualifiante des salariés et des agents publics de deux semaines par an, financé en partie par la suppression des 35 heures et du CICE**, en complément des financements actuels de la formation professionnelle et de l'apprentissage. **Les jours de RTT doivent être transformés en jours de formation obligatoire.** Chaque salarié ou agent public doit avoir droit gratuitement à un coach certifié. La politique de la formation des salariés et agents publics doit être pilotée par les régions en coordination avec les filières économiques et les services publics employeurs.
- ✓ **Droit à la formation qualifiante des chômeurs**, qui doivent bénéficier d'un coaching et d'une orientation à la suite d'une réforme profonde du secteur public de l'emploi. La politique de la formation et d'orientation des chômeurs doit être pilotée par **un Pôle Emploi profondément rénové** en relation avec les régions, les métropoles et les filières économiques. Pôle Emploi doit être organisé au niveau régional, **passer des accords cadre avec les grands comptes et filières économiques créatrices d'emplois**, améliorer la formation et valoriser la rémunération de ses agents.
- ✓ **Réforme du service public de l'audiovisuel** avec un nouveau rôle du CSA obligeant les diffuseurs privés et publics à introduire jusqu'à 40% de programmes culturels et éducatifs
- ✓ **Création d'un nouveau service public de l'enseignement à distance** pour mineurs et adultes. Chaque individu a le droit de reprendre ses études gratuitement et pour cela a à sa disposition les outils de l'e-learning mis en ligne par ce service public.
- ✓ **Création au sein de chaque académie de l'Education Nationale d'une direction des relations avec les entreprises** permettant aux jeunes de l'enseignement secondaire d'avoir un égal accès à des stages en entreprise orientés vers les métiers de demain.
- ✓ **Création en classe de première d'une semaine d'orientation obligatoire** organisée par les établissements scolaires afin d'aider les élèves dans leur



choix de filières d'enseignement supérieur, ceci en soutien avec les Régions en lien avec les filières économiques, avant leur inscription sur Parcoursup.

- ✓ **Plus d'autonomie de gestion et d'innovation pédagogique aux chefs d'établissement de l'Education Nationale**, afin de leur permettre de mieux coller à la réalité de leurs territoires

Donner des droits aux nouveaux travailleurs :

- ✓ **Sécurisation du parcours de travailleurs indépendants** avec l'extension et la promotion du portage salarial et des sociétés coopératives leur ouvrant le droit au statut de salarié, à une vraie protection sociale, notamment le droit au chômage. Retour au plafond de 30.000 euros de chiffre d'affaires exonéré de TVA pour les micro-entrepreneurs et obligation pour les plates-formes web de faire basculer les travailleurs indépendants au bout de deux ans du statut de micro-entrepreneurs à celui de salarié porté ou salarié d'une coopérative.
- ✓ **Droit à la reprise d'entreprises en difficulté** par les salariés sous forme de coopératives.
- ✓ Adaptation du droit permettant la **création de coopératives de consommateurs** en vue d'ouverture de points de vente de produits alimentaires en lien direct avec les agriculteurs ou la création de maisons de retraite coopératives assurant des meilleures conditions de fin de vie.
- ✓ **Réformer le statut des syndicats** en rendant obligatoire l'adhésion à un syndicat et la participation aux élections des représentants du personnel.

Assurer à chacun une rémunération digne

- ✓ **Augmentation des bas salaires de la Fonction Publique financée par la suppression des 35 heures** dans le cadre d'un plan quinquennal négocié avec les syndicats représentant les agents publics
- ✓ **Augmentation du SMIC associé à une baisse des charges sociales jusqu'à 1,2 SMIC** dans le cadre d'un plan quinquennal négocié avec les syndicats de patrons et de salariés du secteur privé
- ✓ **Augmentation du revenu des petits retraités grâce à une baisse de la CSG, financée par la suppression des 35 heures.**



Améliorer la santé par la prévention :

- ✓ Nouveaux droits à la santé : réforme de la médecine du travail et de la médecine scolaire avec **un fort développement de la médecine préventive**. Reconnaissance de la médecine chinoise comme discipline médicale à part entière.
- ✓ **Doublement des droits sur le tabac et alcools** permettant des consultations gratuites et des réunions d'information préventives d'addictologues sur le lieu de travail ou à l'école.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion de façon plus efficace

- ✓ Réformer le code des marchés publics pour **favoriser les entreprises sociales et solidaires** et ainsi lutter contre la pauvreté par la réinsertion par le travail
- ✓ Mettre en œuvre d'un **plan de relance du logement social** mixant dans un même immeuble logement intermédiaire et logement social afin de briser les ghettos.

Nouvelle politique de lutte contre la dépendance et en faveur de seniors :

- ✓ **Créer d'un statut des Aidants Familiaux**, pivot dans la mise en œuvre des soins et le suivi de la personne en situation de dépendance
- ✓ **Favoriser la mise en place de nouvelles solidarités sur le modèle de coopératives** : *maisonnées* louées ou achetées par plusieurs familles pour accueillir des seniors, nouvelle forme de maison de retraite, réseau de voisins solidaires en soutien de personnes âgées isolées.



Défendre l'Humain face aux dangers technologiques

- ✓ **Réglementation définissant un transhumanisme éthique** et contrôle au niveau européen des innovations biotechnologiques afin d'y donner un juste accès à chaque citoyen européen.
- ✓ **Obligation pour les acteurs non européens de l'économie digitale de garantir la protection des données** personnelles contre l'ingérence de leur pays d'origine sous peine d'interdiction
- ✓ **Création d'une défense européenne digitale** garantissant la protection des données des entreprises et citoyens européens contre l'intrusions de puissances étrangères et la propagande jihadiste.



FICHE 2 : RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Lancer une véritable Europe politique prenant appui sur la zone euro

- ✓ Lancer une véritable Europe politique prenant appui sur la zone euro et découplée du grand marché à 28 : proposer aux six pays fondateurs de mettre à l'agenda du Conseil européen une refonte des Traités pour donner à la zone euro les moyens d'une politique économique créatrice d'emplois. C'est une Europe de l'essentiel centrée sur la monnaie, la défense, la sécurité, les migrations, le contrôle des frontières extérieures, la politique de l'énergie. En contrepartie, l'Europe devra cesser de s'immiscer dans les réglementations relevant des États membres ou de leurs échelons décentralisés.
- ✓ Le culte de la concurrence à outrance a dénaturé le projet européen. Afin d'atteindre un modèle fiscal et social européen, nous devons mettre en place au préalable un « serpent fiscal européen » et un « serpent social européen », entre les bornes desquels les niveaux de prélèvements et d'aides des Etats membres devront obligatoirement se situer, étant entendu que les bornes seront resserrées au fil des ans, en dix à quinze ans, jusqu'à atteindre des niveaux proches dans toute la zone euro. Le modèle de ce système est le « serpent monétaire européen » des années 1970.
- ✓ Mettre en place une assiette commune européenne d'impôt sur les bénéfices des entreprises.

Lancer une véritable politique environnementale européenne

- ✓ La taxation des importations en fonction de leur impact environnemental sur leur lieu de production et par leur transport
- ✓ Une nouvelle politique de l'énergie basée sur un investissement massif dans les énergies renouvelables visant à une plus forte indépendance de l'Europe
- ✓ Le développement de l'économie circulaire basée sur des normes communes de recyclage, de traitement des déchets

Lancer une véritable politique de la défense européenne

- ✓ La France doit sortir du commandement intégré de l'OTAN et proposer aux autres pays européens un partenariat stratégique s'appuyant sur une force



de dissuasion nucléaire et une force de projection terrestre, aérienne et maritime communes, sous seul commandement européen.

- ✓ Créer un Commissariat européen à l'armement pour mutualiser les efforts de recherche, de développement, de production d'armements, et mener des stratégies industrielles à l'échelle de l'Union européenne.

Un parquet européen et une police fédérale

- ✓ La nouvelle Europe doit inclure la création d'un parquet européen, et d'une police fédérale chargés de lutter contre le terrorisme et de la grande criminalité, la mutualisation des moyens diplomatiques et consulaires, ainsi que l'institution d'un corps de gardes-frontières et gardes côtes.

Des grands programmes de recherche, de formation et d'investissement

- ✓ Accélérer l'effort européen en faveur d'une politique industrielle et commerciale par la mise en place de grands programmes sectoriels européens de recherche, de formation et d'investissement (nouvelles énergies, infrastructures dans le domaine des transports, numérique, nanotechnologies, etc. – mais aussi dans les secteurs traditionnels menacés).
- ✓ Achever l'union bancaire européenne par la mise en place de son troisième volet.
- ✓ Créer un Code européen des affaires.
- ✓ Un nouveau *Small Business Act* européen favorisant l'accès des PME aux marchés publics et financements européens.

Un Ministère européen de l'Immigration

- ✓ Conserver un espace de libre circulation des personnes nécessite de créer un Ministère européen de l'Immigration, avec pour mission de recueillir les besoins économiques de chaque Etat-membre ; de délivrer les titres de séjour correspondants aux candidats à l'immigration économique ou de leur refuser l'entrée sur le territoire européen.



Une politique d'asile commune

- ✓ Il sera également compétent pour traiter suivant une procédure unifiée l'ensemble des demandes d'asile politique déposées auprès d'un Etat membre de l'espace de libre-circulation. Le ministère, reprenant les missions de Frontex, devra en outre disposer d'un corps de garde-frontières européens.

Un grand partenariat euro-africain

- ✓ Lancer un grand partenariat euro-africain pour l'accès du continent africain à l'énergie et à l'eau mais aussi dans le domaine industriel et des services. L'avenir de l'Afrique est l'autre clé dans notre propre développement avec la valorisation des océans. L'avenir de l'Europe est en Afrique et l'avenir de l'Afrique ne peut pas se faire sans l'aide des pays européens dans un esprit de réelle coopération.



FICHE 3 : REFORMER NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE

Nous vous proposons de réformer l'organisation territoriale de la France créant de nouvelles grandes métropoles et une nouvelle répartition des pouvoirs entre collectivités locales sur la base du principe de subsidiarité.

La création de 7 à 8 grandes métropoles dont les conseillers seraient élus directement par les citoyens permettront de créer une nouvelle dynamique pour l'économie française tirée par des grands projets d'infrastructures attirant capitaux et main d'œuvre qualifiée. Les départements devraient être supprimés sur le territoire de ces métropoles afin de diminuer les budgets de fonctionnement. Nous proposons la mise en place de Pactes de Solidarité Territoriale entre les grandes métropoles et les communes faisant partie de leur *interland*, **créant ainsi des blocs locaux.**

Ces blocs locaux doivent s'inscrire dans **de nouvelles politiques d'aménagement du territoire pilotées par les régions**, en faveur des zones péri-urbaines et rurales, qui sont actuellement délaissées et dont les populations ont le sentiment d'être abandonnés.

La réforme territoriale de la France passe également par **le regroupement de communes**. 35000 communes s'est beaucoup trop ! Dans les territoires péri-urbains et ruraux, l'intercommunalité devra être remplacée par le regroupement de communes dans des territoires ou agglomérations dont les représentants seraient désignés directement par les citoyens, en même temps que les conseillers municipaux.

Enfin, **la clause de compétence générale des collectivités locales devra être supprimée et chaque niveau de collectivité locale doit avoir des compétences claires : commune ou agglomération ou territoire, métropole, département et région.** Les régions devront piloter la politique d'aménagement du territoire. Les départements doivent continuer à piloter la politique d'aide sociale et de l'enseignement secondaire. Les maires doivent continuer de jouer leur rôle de proximité au plus près des besoins des citoyens.

Nous proposons **que l'aide sociale ne soit plus que de la compétence des départements et ceci sans intervention des Caisses d'Allocations Familiales.**



FICHE 4 : DYNAMISER NOTRE ECONOMIE

Nous proposons une relance de notre économie par l'investissement, basé sur l'innovation et le développement de nouveaux marchés.

Cette nouvelle politique est financée en termes de finance publique par des économies (suppression des 35 heures et du CICE, réforme territoriale) et des recettes supplémentaires (doublement des droits sur tabac et alcool, taxe carbone, lutte contre la fraude fiscale et sociale).

Les nouveaux marchés vont créer de l'emploi autour différents métiers. Les **métiers du numérique**, des technologies de l'information et de la robotique du fait de l'automatisation dans l'industrie et les services. Les **métiers de la logistique** du fait du développement du e-commerce. La *silver economy* soit les **services aux personnes âgées** du fait du vieillissement de la population. **Les métiers du bien & être et de la santé** du fait des attentes croissantes de nos compatriotes dans ce domaine. **Les métiers liés à la transition écologique** (ingénieur écologue, agro-écologiste, expert de la biodiversité, métiers du traitement des déchets, métiers liés au EnR, dépollution de sols et traitement des eaux usées). **Les métiers du tourisme**, la France devant rester la première destination touristique du monde. Les nouveaux métiers créés par la bonne **exploitation de nos zones maritimes et des océans**.

L'investissement doit se faire prioritairement sur les PME innovantes qui sont les ETI de demain nous permettant d'attaquer les marchés mondiaux.

Les grandes métropoles doivent être les écosystèmes permettant le développement des PME innovantes, grâce au regroupement des acteurs en soutien (coachs, business Angels, banquiers, incubateurs, financeurs publics) dans les phases d'amorçage mais aussi de croissance afin de leur permettre de devenir des ETI. Ces écosystèmes doivent se développer en lien avec les plans d'investissement des grandes métropoles. Il s'agit de remplacer les pôles de compétitivité existants qui pour beaucoup n'ont pas une taille viable par un nombre plus restreint autour de projets métropolitains majeurs.



Nous proposons en complément un vrai *Small Business Act* à la française dont les principales mesures seraient les suivantes :

- ✓ Réduire le délai de paiement maximal à 30 jours pour tout marché public ou contrat de prestation entre entreprises
- ✓ Favoriser le développement des coopératives de services pour faciliter l'accès des PME aux marchés des grands comptes et aux marchés publics
- ✓ Imposer un quota de 23% des marchés publics nationaux et locaux aux PME
- ✓ Réformer le code des marchés publics pour favoriser les conditions de réponses des PME, des coopératives, des ESS aux appels d'offres public
- ✓ Placer les régions et les métropoles au centre des dynamiques d'accompagnement des entreprises.

Nous proposons ainsi d'organisation de Grenelle de la Mer, regroupant l'ensemble des acteurs privés et publics concernés, et la mise en œuvre d'un plan d'investissement majeur pour la valorisation de l'espace maritime français, et de faire de la France une grande puissance maritime.

Une nouvelle politique dans le domaine de l'énergie et de la défense de l'environnement doit être mise en place sur la base des axes suivants :

- ✓ Mettre en place un nouvel accord européen visant à une plus forte taxation des émissions de carbone
- ✓ Mettre en place de plans régionaux visant à la plus forte part des énergies renouvelables en mobilisant les acteurs locaux publics et privés
- ✓ Introduire de nouvelles mesures d'incitations fiscales pour les particuliers et les entreprises visant à une meilleure isolation des bâtiments.
- ✓ Favoriser le développement de l'économie circulaire,
- ✓ Favoriser les transports collectifs, ferrés et fluviaux.



Afin d'accompagner ce plan de modernisation de notre économie, nous proposons des nouvelles dispositions fiscales justes et efficaces :

- ✓ **Un plan de redressement des finances publiques** : suppression des 35 heures (25 milliards d'euros d'économie), suppression du CICE (21 milliards d'euros d'économie), des mesures efficaces contre la fraude fiscale et sociale (100 milliards d'euros), doublement des taxes sur le tabac et l'alcool (15 milliards d'euros). Soit un total équivalent au double du déficit du budget de l'Etat !
- ✓ **Favoriser plus l'investissement des particuliers dans des entreprises**. La France continue de bénéficier d'un taux d'épargne important. Il est plus rentable fiscale d'investir dans les produits d'assurance-vie plutôt que dans des entreprises françaises. L'ISF ayant été supprimé, les PME innovantes ont perdu une source de financement. Aujourd'hui, la réduction fiscale pour l'investissement dans une entreprise de type PME est égale à 18 % du montant des versements, retenus dans la limite annuelle de 50 000 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés ou de 100 000 € pour ceux qui sont mariés ou pacsés, soumis à une imposition commune. **Nous proposons de doubler ces plafonds**. Cette mesure devra être financée par un alourdissement de la fiscalité sur l'assurance vie.
- ✓ **Augmenter la durée d'amortissement des investissements de modernisation des entreprises**, leur permettant ainsi d'augmenter leur investissement sans un impact trop fort sur leur résultat et la rémunération de leurs actionnaires.
- ✓ **Permettre aux collectivités locales et à l'Etat d'emprunter sur des très longues durées**, 50 ans voir plus, afin de financer des infrastructures et des plans d'économies d'énergies sur leur territoire.
- ✓ **Créer un Secrétariat d'Etat à la lutte contre la fraude fiscale et sociale** afin de lutter plus efficacement contre ce fléau.



CONTACT :

croissance
démocrate

Site Web : <http://www.croissancedemocrate.com>

Mail : info@croissancedemocrate.com

Twitter : [@CroissanceDem](https://twitter.com/CroissanceDem)

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/in/croissance-d%C3%A9mocrate-133258114>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/croissance.democrate>